

AVIS N° 128 - 2026 / BRVM / DG

ECOBANK COTE D'IVOIRE

Païement de dividendes Exercice 2025

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société ECOBANK COTE D'IVOIRE mettra en paiement, le **26 mai 2026**, son dividende annuel de **888 FCFA** par action (IRVM applicable de 12 % pour les personnes physiques et 10 % pour les personnes morales), au titre de l'exercice 2025.

La date de fermeture des registres étant fixée au mardi 26 mai 2026, le titre ECOBANK CI (symbole : ECOC) cotera ex-dividende à partir du vendredi 22 mai 2026.

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date seront annulés.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI EDC INVESTMENT CORPORATION, 01 BP 4107 Abidjan 01, Tél. : (225) 27 20 21 10 44, Fax : (225) 27 20 21 10 46, E-mail : eic@ecobank.com.

Fait à Abidjan, le 08 mai 2026

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE, Ph. D.



K x x 01